

Publié le 20 juillet 2024.  
Dernière modification : 15 août 2024.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## CIMENTS PORTLAND DE BIZERTE

création de la Société coloniale des chaux et ciments Portland de Marseille



Coll. Jacques Bobée

SOCIÉTÉ DES CIMENTS PORTLAND DE BIZERTE  
Société anonyme au capital de 300 millions de francs  
divisé en 120.000 actions de 2.500 francs chacune

Statuts déposés au contrôle civil de Bizerte

Siège social à Bizerte  
R. C. Bizerte 864

A  
BIZERTE  
50EBIZERTE

ACTION DE 2500 FRANCS AU PORTEUR

Un administrateur : Lindenmeyer

Un administrateur

ou par délégation du conseil d'administration : ?

Imprimerie des papiers de valeurs — Bernard frères, Paris. 10186 - 11 - 1951

NOUVELLES DE TUNISIE  
LA VILLE DE BIZERTE ET SON PORT APPELÉS À UN GRAND ESSOR  
GRÂCE A UNE NOUVELLE CIMENTERIE  
(*L'Antenne*, Marseille, 15 mars 1951)

De notre correspondant particulier Félix Allouche

Tous ceux qui sont tant soit peu au courant des affaires tunisiennes savent que depuis longtemps, la ville et le port de Bizerte vivent, si nous osons dire, au ralenti ; avec son hinterland militaire, la cité maritime du Nord de la Régence n'a pas suffisamment de débouchés pour intéresser les importateurs, et se trouve, de surcroît, trop près de Tunis-La Goulette, pour attirer l'attention des exportateurs. Centre surtout administratif, Bizerte vivote donc et ne connaît d'aucune manière l'animation de Sfax, la prospérité de Tunis, ou le dynamisme de Sousse. .

Cette situation n'est pas nouvelle, et a été très souvent déplorée ; tout récemment, nous nous faisons l'écho de la satisfaction des Bizertins à la nouvelle qu'on allait leur accorder — à l'essai — une escale d'un cargo par mois.

On sait aussi qu'on tente (sans trop de succès, il faut l'avouer), de faire de Bizerte une ville-foire.

Eh ! bien, il semble que d'ici un ou deux ans, Bizerte, sa région et son port, connaîtront une grande et belle activité ; le bassin recevra alors souvent des cargos, de nombreux ouvriers trouveront du travail, et toute la Tunisie, par la même occasion, en profitera, car d'abondantes devises entreront régulièrement dans le pays.

Nous apprenons, en effet, qu'une très importante cimenterie verra prochainement le jour à Bizerte, et sera en mesure de fournir le précieux matériau non seulement au pays, à l'Algérie, mais aussi pour le Proche et le Moyen-Orient.

Il s'agit de la Société des ciments Portland de Bizerte, une affaire de très vaste envergure, puisqu'au capital de 300 millions. Elle aura un patrimoine de 1 milliard 50 millions de francs, et l'aide entière de l'Etat.

L'affaire était depuis longtemps en cours, mais avait été retardée pour diverses raisons ; elle vient de prendre son départ, sous les auspices non seulement d'importants groupes métropolitains, mais aussi nous le répétons, de l'État tunisien lui-même.

La Société coloniale des chaux et ciments et la maison Valette-Vialar (ciments, de Cuars), sont parmi les principaux actionnaires ; mais un tiers du capital — soit près de 100 millions — a été souscrit sur place par des Tunisiens musulmans

L'État accorde à la nouvelle cimenterie des avantages substantiels, notamment un préfinancement de 150 millions remboursables en quinze ans, tout un matériel d'origine américaine (acheté en 1947, au cours d'alors du dollar), valant aujourd'hui 400 millions de francs. Ce matériel sera remboursé en vingt ans.

Le groupe reçoit également de l'État un vaste terrain (6 ha. 500) pour un prix de principe ; un autre terrain (6 hectares) en bordure du port, et se verra construire par l'administration d'un quai d'embarquement, permettant l'accès des gros tonnages, ainsi que le raccordement de la voie ferrée, soit deux kilomètres de rails.

Les carrières (cubage évalué à 200 ans de production) sont également offertes à la Société par les Pouvoirs publics.

Nous le répétons : si le gouvernement accorde tant d'avantages aux « Ciments Portland de Bizerte », c'est que la nouvelle usine — dont la construction a commencé — est appelée à donner vie et prospérité à toute la région de Bizerte.

Il y a aussi d'autres considérations très importantes : la Tunisie manque de ciment, malgré sa propre production actuelle et d'abondantes importations ; la nouvelle usine fera disparaître cet handicap, terrible dans un pays en pleine reconstruction, et

permettra l'exportation du ciment vers le département de Constantine et dans tout le bassin méditerranéen. La production n'est-elle pas estimée à 120.000 tonnes par an ?

Perspective également importante : le ciment sera embarqué directement de l'usine dans les cargos, grâce à un tapis roulant : ainsi on évitera les gros frais de manipulation portuaire.

Tous les habitants de la Tunisie, et notamment ceux de la région du Nord, se réjouissent, on s'en doute, de la création de cette nouvelle usine. Il y a vraiment de quoi, et l'on félicite les promoteurs de la nouvelle affaire, ainsi que la Direction des Travaux publics de leur heureuse initiative.

---

*(L'Information financière, économique et politique, 16 mai 1951)*

SOCIÉTÉ COLONIALE DES CHAUX ET CIMENTS PORTLAND DE MARSEILLE. — Le rapport signale que la société a pris une participation dans les Ciments Portland de Bizerte.

---

#### CIMENTS PORTLAND DE BIZERTE

*(L'Information financière, économique et politique, 25 mars 1953)*

À l'assemblée du 1<sup>er</sup> avril, il sera proposé d'augmenter le capital de 300 à 400 millions, par émission au pair de 40.000 actions de 2.500 francs, jouissance 1<sup>er</sup> juillet 1953 (1 pour 3).

Rappelons que la Société des Ciments Portland de Bizerte appartient au groupe de la Société Coloniale des Chaux et Ciments Portland de Marseille.

---

#### CIMENTS PORTLAND DE BIZERTE

*(L'Information financière, économique et politique, 26 août 1953)*

Les travaux de construction de l'usine sont entièrement achevés et le four rotatif a été allumé dans de bonnes conditions.

La société entre donc en période de production. La capacité annuelle de cette usine est de 160.000 tonnes de ciment.

---

Suite :

Société Coloniale des Chaux et Ciments Portland de Marseille devient Ciments de Marseille et d'Outre-Mer.

1968-1969 : absorption par Lafarge.